



LE SABAH À CONTRE-COURANT ?

Une nouvelle a étonné les observateurs des marchés des bois tropicaux fin 1996. L'État malaisien du Sabah (nord-est de Bornéo), qui avait largement contribué à l'ascension des prix des grumes sur le marché international en 1993-1994 en interdisant leur exportation début 1993, vient d'autoriser à nouveau les sorties de bois brut à hauteur de 2 millions de m³ pour l'année 1997 (soit l'équivalent de la production du Gabon). Si le fait a surpris, c'est que les pays producteurs de bois tropicaux conduisent depuis quelques années des politiques limitant ou stoppant l'exportation de grumes afin de stimuler les industries locales de transformation. L'Indonésie avait montré l'exemple à partir de 1985, la Malaisie péninsulaire avait suivi, le Brésil également. En Afrique, la Côte-d'Ivoire a progressivement limité le nombre d'essences exportables en grumes jusqu'à décréter officiellement l'arrêt total des exportations l'année dernière. Le Cameroun taxe fortement les grumes exportées et affiche sa volonté de transformer localement l'intégralité de sa production en 1999. Tous les pays producteurs ont peu ou prou des objectifs comparables : ils espèrent que le développement des industries de transformation permettra une création importante d'emplois et un surcroît de valeur ajoutée. Si, incontestablement, ces poli-

tiques volontaristes ont apporté plus d'emplois dans l'ensemble de la filière bois, leur impact sur la valeur ajoutée est plus incertain.

CHUTE DES REVENUS

Parmi les raisons qui ont poussé le Sabah à exporter à nouveau des grumes, la chute de 30 % des revenus issus des exportations de bois après l'interdiction de 1993, n'est sûrement pas la moins importante. Ces exportations représentaient 65 % des revenus avant cette date, pour tomber à 45 % après 1993. On pourrait penser que l'État malais n'a pas pu en quatre ans se doter de suffisamment d'industries de transformation pour compenser la réduction nette des volumes de bois exportés. Or, il n'en est rien. Les 234 scieries et les 68 usines de déroulage ont la capacité de transformer 16 millions de m³ de bois brut, alors que le volume de coupe autorisé annuellement est de 6 millions de m³ !*. Ce décalage, proportionnellement encore plus marqué que celui découlant des surcapacités de transformation indonésiennes, indique combien a dû être difficile la décision d'autoriser la sortie de 2 millions de m³ de grumes qui vont cruellement faire défaut aux transformateurs locaux (20 scieries avaient déjà cessé leur activité en 1996 par manque de bois brut). Le syndicat des industriels a vivement contesté

cette mesure mais les autorités ont justifié leur décision en estimant à 160 millions de dollars américains les revenus supplémentaires escomptés de l'exportation de bois brut.

Si la vente de grumes est susceptible d'apporter de tels revenus par rapport à leur transformation et leur commercialisation sous forme de sciages et de contreplaqués dans les usines de Sabah, c'est que la transformation dans ces conditions n'est pas synonyme de valeur ajoutée, mais plutôt de perte de valeur. Au moins deux facteurs concourent à ce phénomène :

- D'abord la conjoncture, qui voit les opérateurs asiatiques rechercher activement du bois brut sur les différents marchés du monde pour approvisionner des économies en pleine croissance (la Chine notamment).
- Ensuite, des unités de transformation très souvent surdimensionnées par rapport aux capacités de fourniture de ressources forestières locales appauvries.

La loi de l'offre et de la demande aidant, il n'est pas étonnant que les cours des grumes soient fermes tandis que ceux du contreplaqué ne parviennent pas à retrouver des niveaux satisfaisants. Il est donc conjoncturellement plus intéressant financièrement de vendre des grumes que de les

transformer en sciages ou contreplaqués.

DES ÉCARTS DE PRIX RÉVÉLATEURS

Mais il y a également des raisons plus fondamentales qui expliquent pourquoi les prix des grumes exportées rendent parfois moins intéressante la transformation locale. Les unités de transformation n'ont pas toutes les mêmes capacités de valorisation du bois brut. Avec l'association de plusieurs types de transformation une grume peut être valorisée à plus de 90 %, le bois résiduel du déroulage étant, par exemple, utilisé pour la confection de panneaux de MDF. Quant à la fabrication de meubles, elle permet une valorisation économique du bois brut nettement plus poussée et contribue à une forte valeur ajoutée. Une bonne indication de ces capacités différentes est fournie en comparant le prix des grumes sur le marché international à celui des grumes écoulées sur le marché domestique dans un pays interdisant leur exportation. Le prix moyen du m³ de grumes de type meranti sur le marché intérieur en Indonésie (où l'exportation des grumes est quasiment interdite) était de 170-180 \$ en 1996. Le

* Tropical Timbers, vol. 11, 12/96.

même type de bois exporté depuis le Sarawak (Malaisie) était vendu sur la même période autour de 220-225 \$ le m³. Compte tenu des difficultés d'approvisionnement en grumes en Indonésie (qui poussent cependant les prix à la hausse), cet écart de prix est un bon signe du retard, en termes d'efficacité, des industries indonésiennes de transformation du bois sur les standards internationaux. Les unités de production valorisant mieux le bois peuvent accepter de payer le bois brut plus cher que des unités moins efficaces. Au Sabah, le manque à gagner qu'entraîne la transformation de grumes auparavant exportées (avant 1993) traduit ce manque relatif d'efficacité et la perte de valeur ajoutée due à la décision de transformer intégralement le bois prélevé.

VERTUS DU MARCHÉ

Le niveau des prix est tout à la fois un indicateur, reflet de performances différentes, et un facteur incitatif pour les producteurs. Les industriels qui importent leurs grumes sont confrontés à la concurrence de leurs rivaux qui doivent se fournir en grumes sur les mêmes marchés internationaux qu'eux. Ils sont prêts à payer le prix fort pour assurer la régularité de leurs approvisionnements en bois brut. Cette pression sur les prix de la matière première oblige les industriels à une valorisation accrue du bois afin que la

transformation reste rentable. On voit l'intérêt, sur ce point, du maintien dans un pays producteur de la possibilité d'exporter du bois brut : les industriels locaux doivent consentir des efforts importants de valorisation pour pouvoir payer les grumes au prix du marché où opèrent également les exportateurs. Ceci est favorable en termes de valeur ajoutée et incite à économiser la matière brute, le prix du bois s'établissant sur un marché ouvert qui joue alors son rôle d'indicateur de rareté de la ressource*. À l'inverse, l'interdiction d'exporter des grumes se traduit généralement par une baisse du prix du bois brut sur le marché domestique (par éviction de la demande étrangère). Cette mesure confère une protection effective aux industriels locaux qui disposent alors d'une matière première moins chère que leurs concurrents étrangers s'approvisionnant sur le marché international. Cette protection effective a conduit, en Indonésie et au Sabah, à favoriser une croissance plus axée sur les quantités transformées que sur l'efficacité de la valorisation au travers de produits finis à haute valeur ajoutée. Le décalage entre les capacités de transformation et les niveaux de récolte jugés « soutenables » par les gouvernements eux-mêmes (écart de 10 millions de m³ au Sabah et de plus de 20 millions en Indonésie) sont le prix à payer pour ces politiques imprudentes qui conduisent à une pression accrue sur les forêts naturelles.

La décision du Sabah d'entrouvrir à nouveau la porte à l'exportation des grumes, si elle peut sembler à contre-courant de politiques menées par la plupart des pays producteurs de bois tropicaux, est justifiée du point de vue économique, même si des facteurs locaux ont joué dans le processus de décision. Comme le souligne le journal *Tropical Timbers*, une bonne part de l'industrie du bois du Sabah est tenue par des intérêts étrangers (taïwanais notamment). Or, les transformateurs faisaient pression sur les exploitants vendeurs de grumes pour maintenir des prix bas, malgré l'insuffisance de l'approvisionnement en bois brut. Les exploitants malaisiens, vendeurs de grumes, sont certainement intervenus auprès du gouvernement pour obtenir la possibilité de vendre du bois sur le marché international, qui offre des prix plus attractifs.

TAXES FIXES ET MÉCANISMES D'ENCHÈRES

Il reste à savoir quelle sera la conséquence de cette mesure sur le marché. La décision simultanée du gouvernement du Sabah d'imposer de fortes taxes sur les grumes exportables est de nature à contrarier les velléités d'achat des opérateurs de la région, qui ont redéployé au niveau mondial leurs sources d'approvisionnement. Si le niveau de la taxation s'avérait trop élevé pour permettre les exporta-

tions, on aboutirait aux mêmes effets dissuasifs qu'avec l'interdiction administrative d'exporter des grumes. Or, il existe un instrument économique bien plus efficace que la taxation pour permettre à l'État de capter la plus grande part possible des revenus forestiers. Il s'agit du mécanisme d'enchères sur des quotas d'exportations, système utilisé en Côte-d'Ivoire jusqu'à l'arrêt des exportations de grumes. Dans un système de taxation, le niveau optimal de taxe est extrêmement difficile à trouver. Trop élevée, la taxe décourage les opérateurs ; trop basse, l'État perd de précieuses ressources fiscales. En mettant aux enchères publiques les droits d'exporter une quantité fixée de grumes (quotas), le niveau des redevances augmentera jusqu'à concurrence des capacités financières des opérateurs les plus performants et de l'état du marché. La possibilité de répartir les mises aux enchères tout au long de l'année permet un ajustement régulier des redevances en s'alignant, de façon permanente, sur un marché des bois fluctuant.

Alain KARSENTY
CIRAD-Forêt

* On voit également l'intérêt d'une concentration de la taxation forestière en amont de la filière (sur la surface exploitée ou les arbres abattus) qui, en augmentant le coût de la matière brute, incite à sa plus grande valorisation.